

Un chez-soi chez les autres

■ En février 2007, Emmaüs ouvrait une maison-relais – structure sociale pourvue de logements autonomes – au cœur du très chic 6^{ème} arrondissement de Paris. Un an et quelques objections après, l'établissement est accepté par le voisinage et les résidents ne sont plus étrangers, à Saint Germain des Prés...



C'est un immeuble cossu, qu'a priori rien ne distingue des autres. Et pourtant, le 31 de la rue de Buci, n'est pas une adresse anodine. Cet édifice en pierre de taille de ce quartier aisé – voire huppé – de la capitale est en effet une maison-relais Emmaüs. Un bail cédé à l'association par la mairie suite au coup d'éclat des Enfants de Don Quichotte durant l'hiver 2006. En quelques semaines, l'ancien foyer inoccupé des élèves de l'Ena est devenu une structure sociale. Lorsqu'en février 2007, André Magne, le "maître de maison", se voit confier les clés, sa première mission consiste à sensibiliser le voisinage. Il va voir un à un tous les commerçants. "Un accueil mitigé", se rappelle le professionnel. Certains sont craintifs : "les clochards vont envahir le quartier". D'autres sont carrément cyniques : "je ne suis pas concerné, ces gens-là n'ont pas les moyens de consommer chez moi". D'autres enfin, accueillent l'initiative avec bienveillance : "ça va créer un peu de nouveauté dans le quartier..."

Un cadre favorable à la réparation

En mars, les premiers locataires arrivent. Des individus seuls, en situation d'exclusion, ancien SDF ou pas, et des familles monoparentales en grande difficulté, qui s'installent dans vingt-huit petits appartements (T1 bis) après des parcours brisés. "Certaines personnes

n'ont pas les capacités sociales et financières pour accéder à un logement de droit commun, explique André Magne. La maison-relais leur permet de trouver un équilibre de vie dans un appartement autonome", poursuit-il.

S'il s'agit d'un passage pour quelques-uns, c'est pour d'autres une solution permanente. Ici, la durée de séjour n'est pas limitée. Comme tous les locataires, les résidents signent un bail renouvelable et payent un loyer (475 euros pour 30 m²). Et, comme cela se passe dans le secteur public, chaque demande de logement passe par le filtre d'une commission d'attribution. Mais sa composition tripartite est singulière : mairie, préfecture, Emmaüs. Par ailleurs, les résidents bénéficient dans la maison-relais d'un cadre particulier, favorable à la réparation. Il y a d'abord les espaces communs – salon, cuisine – qui créent sécurité et convivialité entre résidents. Il y a aussi l'accompagnement social de deux conseillères (CESF) de l'association. Il y a surtout, au quotidien, la présence rassurante d'André Magne.

Médiateur, accompagnateur, réparateur, il est sur tous les fronts : du souci de plomberie, aux éventuels litiges avec EDF (les compteurs sont individuels), André répond à différents types de demandes, y compris celles qui concernent la restauration du lien social. "L'octroi d'un logement ne règle pas tous les problèmes et la relation quotidienne avec les résidents est

importante", explique-t-il. Animateur socio-éducatif issu de l'éducation populaire, il pose un regard éclairé sur sa mission : "j'identifie les besoins qui émergent et favorise la réalisation de projets sans en être le promoteur". La cuisine – actuellement en travaux – sera bientôt un outil au service de multiples idées : "il y aura là des repas proposés et préparés par les locataires pour toute la maison, mais également pour les gens du quartier".

S'intégrer dans un univers singulier

Car l'ouverture de la structure sur son environnement est un élément important du projet initial. Et passée la méfiance des premiers temps, le voisinage s'intéresse aux nouveaux arrivants. Ces derniers assistent maintenant à des choses étonnantes. Le salon est par exemple garni d'ouvrages qui sont autant de dons d'habitants des alentours. André raconte : "la dame qui avait pris la tête de la contestation à notre arrivée est aujourd'hui une de nos donatrices les plus importantes". Et les résidents aussi, s'attachent au quartier : "ici, j'ai mes habitudes maintenant, comme n'importe quel habitant".

Même si quelques personnes – dont la trop flagrante marginalité dérange – constituent encore des points de fixation, le pari de l'acceptation semble être gagné. Mais André et les locataires veulent aller plus loin : "nous réfléchissons à ce que nous pourrions proposer qui réponde à un authentique besoin de tout le voisinage afin que la maison soit parfaitement intégrée dans le paysage". À l'étude, une exposition thématique organisée dans le salon en partenariat avec les nombreuses galeries alentours. Plus avancé, le projet d'une banque alimentaire : une célèbre boulangerie de luxe propose de mettre ses invendus à disposition des résidents au supermarché du coin. Mais en interne, on continue à discuter : "moi, je crois que ce n'est pas une bonne idée, surtout au niveau de notre image auprès des autres clients", confie un résident...

Sébastien Poulet-Goffard

CONTACT - Maison-relais : 01 40 51 74 02

Apriles : 01 44 07 07 61 et www.apriles.net